

## 2.3 PIECE JOINTE N°3 : JUSTIFICATIF DE LA MAITRISE FONCIERE DU TERRAIN

La DIRCO a réalisé une enquête de Déclaration d'Utilité Publique en vue de s'assurer de la maîtrise foncière de l'ensemble des terrains concernés par les travaux.

Cette enquête a eu lieu du lundi 22 mars 2021 au vendredi 23 avril 2021 en mairies de Chamboret et de Berneuil.

Les acquisitions des terrains se feront soit par voie amiable soit pas voie d'expropriation, ayant recours à l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique.